



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Infopresse

## TOURISME DURABLE

Juin 2023

### **Vacances : les indispensables de l'été 2023**

Tourisme et environnement,  
limitons nos impacts !

Chiffres clés

Les 5 conseils et astuces  
de l'ADEME pour planifier  
des vacances responsables

Ils l'ont fait !

Le saviez-vous ?



# Tourisme et environnement, limitons les *impacts* !



**C'est l'heure des vacances !  
À la plage, à la montagne  
ou à la campagne, loisirs  
et détente deviennent  
les maîtres-mots de nos  
journées. Mais l'heure  
est aussi à la protection  
de l'environnement !  
Alors comment profiter  
pleinement de ses congés,  
tout en limitant les impacts  
sur l'environnement, les sites  
touristiques et les habitants ?  
L'ADEME partage ses conseils.**

## Chiffres *clés*

# 1,45M

En France en 2019, avant la crise COVID, l'INSEE indique que le secteur employait 1,45 millions d'emplois – soit 7% des emplois salariés - et a participé à **4,1 % du PIB, soit 99 Mds€**, en accueillant plus de **90 millions de touristes internationaux** <sup>1</sup>.

# 8%



On considère généralement que le tourisme mondial est responsable d'environ **8 % du total des émissions de gaz à effet de serre.**

En France, en 2018, le secteur a émis **118 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>**, ce qui correspond à l'empreinte carbone annuelle d'11 millions de Français.

# 118M



# 75%



des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme proviennent de la mobilité.

# 20%

L'hébergement, les achats de biens et la restauration sont à l'origine de **20% des émissions.**

<sup>1</sup> <https://blog.insee.fr/mesurer-le-poids-economique-du-tourisme-en-france/>

# Les 5 conseils et astuces de l'ADEME pour *planifier des vacances responsables*

## 1. *S'évader en privilégiant les mobilités bas-carbone*

comme le train et une fois sur place les mobilités actives, comme le vélo ou encore la marche à pied. Le transport pèse lourd : faites le calcul sur ce site : <https://impactco2.fr/transport>



## 2. *Réserver des séjours dans des logements de vacances bénéficiant d'un label environnemental*

De plus en plus d'hôtels, de gîtes, de chambres d'hôtes et de campings mettent en place des actions pour limiter leurs impacts sur l'environnement. Parmi les labels fiables recommandés par l'ADEME : ecolabel européen, écogîte, green globe certified, gîte panda, hôtels au naturel, clef verte.

## 3. *Économiser l'eau*

**Les périodes de sécheresse devenant de plus en plus fréquentes**, l'eau est une ressource précieuse à laquelle il faut faire attention. Évitez les bains et privilégiez les douches courtes. A l'hôtel, on s'abstient de changer sa serviette tous les jours à l'hôtel !

## 4. *Privilégier les activités douces pour l'écosystème local*

Certaines activités peuvent déranger les animaux sauvages, comme le canyoning, le canoë-kayak..., d'autres sont particulièrement polluantes comme le quad, le jet-ski, le ski-nautique, l'ULM...

Les plus écologiques ? La randonnée, le vélo, l'accrobranche ou encore la voile. Mais là encore, attention à ne pas perturber la biodiversité. Pour la préserver, se garder d'aller au même endroit que tout le monde, et au même moment. Et bien sûr, veiller à ses déchets (mégot, emballage plastique, canettes, bouteilles) !

## 5. *Conserver les réflexes « économies d'énergie »*

La sobriété ce n'est pas qu'en hiver ! Pour cela, il suffit d'aérer le logement aux heures les plus fraîches, pour n'utiliser la climatisation qu'en dernier recours. Et si elle est marche, ne pas ouvrir les fenêtres et penser à l'éteindre quand on sort.



# Il(s) l'ont fait !

**La Bretagne est la 4<sup>e</sup> région touristique française. Chaque année, elle accueille plus de 9 millions de visiteurs. Promouvoir un tourisme plus qualitatif et plus respectueux de l'environnement représente pour la région un réel enjeu.**

Dans ce cadre, l'ADEME Bretagne accompagne les acteurs locaux vers le tourisme durable en

lançant une opération collective visant l'excellence environnementale. L'objectif de cette démarche est d'engager les professionnels de la restauration dans la transition écologique de leur activité au travers d'actions relatives aux achats, à l'énergie, l'eau, les déchets, l'approvisionnement, la biodiversité et les transports, en s'appuyant sur des critères co-construits.



## Le saviez-vous ?

**L'ADEME met à disposition de tous les internautes un calculateur ludique pour les aider à comparer rapidement et simplement les émissions de carbone de leurs trajets. Le calculateur compare le vélo, la voiture, le train et l'avion en fonction du nombre de kilomètres à réaliser.**

**[Cliquez ici pour accéder à l'outil.](#)**

